

**Arrêté de composition
Commission de recrutement en Master 1**

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'éducation et notamment ses articles L. 612-6 et D. 612-33 à D. 612-36-4 ;

ARRETE

Article 1

A partir de l'année universitaire 2024-2025, la Commission de recrutement chargée de procéder à la sélection des étudiants en Master 1 de la composante OSU Institut Pythéas pour la formation **Master Sciences de l'eau** est composée comme suit :

Président/ Présidente :

- **Cavalli Laurent**, Enseignant-chercheur, Responsable M1 Sciences de l'eau

Membres :

- **Boudenne Jean-Luc**, Enseignant-chercheur, Responsable de la mention Sciences de l'eau et du M2 parcours GEMA
- **Arfib Bruno, Enseignant-chercheur** Membre de l'équipe pédagogique du M2 Sciences de l'eau
- **Goncalves Julio**, Enseignant-chercheur, Responsable du M2 parcours HYG'EAU
- **Vallet-Coulomb Christine**, Enseignante-chercheuse, Membre de l'équipe pédagogique du M2 Parcours HYG'EAU

Article 2

Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de la date de sa publication. Elles prendront fin, au plus tard, en même temps que les fonctions du Président.

Article 3

Le présent arrêté est soumis à publicité. Il est publié sur le site internet de la composante.

Article 4

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille



Président d'Aix-Marseille Université